

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Edmond Bagnet et Victorien Miyindou-Miyindou désormais dans leurs fonctions



Photo: CM

Victorien Miyindou Miyindou (g) et Edmond Bagnet (d) respectivement 3e et 1er adjoints au maire de la commune d'Akanda ont été installés dans leurs fonctions.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

EDMOND Bagnet et Victorien Miyindou-Miyindou, respectivement 1er et 3e adjoints au maire de la commune d'Akanda, élus par leurs pairs le 11 mars dernier lors de la session extraordinaire du Conseil municipal, ont été officiellement installés dans leurs fonctions par Yvon-Patrick Rombogouera, édile de ladite commune située au nord de Libreville.

Ce dernier a dit compter sur eux pour apporter un dynamisme

supplémentaire dans la gestion des attributions qui seront les leurs. Les défis à venir étant grands, a-t-il averti. Yvon-Patrick Rombogouera a ensuite dit aux promus qu'ils devront, tous autant qu'ils sont, se réinventer pour la recherche de solutions à apporter dans la relance économique de la commune, tant le chômage n'a pas épargné ses habitants du fait de la pandémie de Covid-19 qui sévit. "Je ne ménagerai pas mes efforts pour faire prospérer vos actions", a-t-il par ailleurs promis. Tant, a-t-il poursuivi, "c'est en bon père de famille

que je vais vous accompagner et, en retour, je vous demanderai un engagement franc et loyal..." À quoi Edmond Bagnet, 1er adjoint et Victorien Miyindou-Miyindou, 3e adjoint au maire, ont favorablement répondu, disant mesurer les responsabilités et autres défis qui les attendent. Non sans préciser, pour Edmond Bagnet, ne pas être un novice tant il en est à son 2e mandat de conseiller municipal couronné par cette promotion. Promettant ainsi de mettre son expérience au service de la commune.

CND : soixante partis politiques prônent un meilleur vivre-ensemble

Y.F.I
Libreville/Gabon

L'appel à la "Paix des braves", lancé récemment par la tête de file du Bloc démocratique chrétien (BDC), Guy-Christian Mavioga, trouve un écho favorable. Vingt (20) écuries politiques adhèrent désormais audit concept. Un chiffre confirmé, hier, par Clay-Martial Obame-Akwe, porte-parole de la Commission ad hoc paritaire provisoire. A la faveur d'une déclaration des partis politiques de la majorité et de l'opposition, membres du Conseil national de la démocratie (CND).

"(...) Aujourd'hui, vingt partis politiques, tous bords confondus, se sont joints aux quarante premiers signataires, ce qui porte à soixante le nombre de partis politiques qui adhèrent au projet de sauver le Gabon et les Gabonais sans heurts. Faut-il le rappeler, ce sursaut de prise de conscience marque l'intérêt de la classe politique tout entière de construire la paix dans notre pays et de sceller un contrat social, un pacte social entre fils et filles du Gabon", a-t-il déclaré.

Droits dans leurs bottes, les partis membres du CND estiment que l'actuelle tension sociale (Ndlr : menaçant le vivre-ensemble) est exacerbée par les restrictions de la pandémie de coronavirus. Le



Photo: YFI

Le porte-parole du jour lisant la déclaration commune des partis politiques.

porte-parole du jour de rajouter: "La crise de la Covid-19, a révélé des insuffisances dans la protection de notre population et ravivé la colère des Gabonais. La crise est profonde, elle divise. Ses origines nous les connaissons tous et nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous devons éviter son enlèvement". Pour y remédier les leaders des partis politiques proposent de façon sibylline la tenue d'un dialogue social. "(...) La commission ad hoc croit fermement que pour affronter la profondeur des conséquences de cette crise, la paix des braves demeure in fine la panacée, et l'unique gage de contrat social pouvant affermir et raffermir notre vivre-ensemble et repanser nos plaies entre Gabonais", a conclu l'intervenant. Il faut souligner que cette sortie intervient à la veille de la première session ordinaire du CND

Tribune des partis politiques

Tel un bateau ivre !

En annonçant à la face du monde, son retrait de la scène politique, Zacharie Myboto, président de l'Union nationale (UN), n'avait pas imaginé l'actuel scénario : une succession poussive. Et c'est peu de le dire.

Face aux positions tranchées, les congressistes avaient donc décidé d'accorder au bureau du Congrès un délai de trois mois pour organiser en bonne et due forme l'élection de la nouvelle tête de file de l'UN. Un trimestre après, les choses sont au point mort. Le fauteuil "présidentiel" du parti considéré comme le plus grand de l'opposition, en termes de nombre de militants, n'est toujours pas pourvu. C'est dire la complexité de l'équation soumise aux méninges de l'équipe de Raphaël Badenga-Lendoye. Une

traduction de la léthargie de l'heure. À l'origine du blocage, semble-t-il, la violation des textes en vigueur. En atteste les fiches de parrainages conçues, non pas par le bureau du Congrès mais plutôt par les deux candidats en lice. Pas besoin d'être agrégé en sciences politiques pour comprendre le danger encouru. Comment prouver l'authenticité des dites fiches ? Comment dans ce cas garantir un scrutin sans fraudes ?

Des questions pourtant pertinentes mais qui ne manqueront pas de fâcher certains militants et autres hiérarques de l'"Ancienne-Sobraga". Mais bon, la démocratie, c'est également accepter la contradiction... Dans cette situation compliquée, le mutisme du "patriarche" est des plus

renversants. En tenant compte de ses cinq décennies de vie politique, le bon sens commande qu'il intervienne pour peser de tout son poids pour mettre un peu d'ordre dans la "maison". Jusqu'à quand ce navire en pleine tempête va-t-il poursuivre sa navigation sans commandant de bord à la barre ?

De l'avis de plusieurs observateurs, l'UN est dos au mur. En effet, elle ne peut et ne doit pas reproduire les griefs formulés contre le parti au pouvoir. La succession de Zacharie Myboto constitue donc une série à multiples rebondissements et autres intrigues.

Yannick Franz IGOHO